



GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 31 mai 2018

Présents : S. BOISSET – G. PISTOL – C. ROBERT – G. SEVE – D. COMBIER – A. FEZZA – C. PERROT – Z. BENSLIMANE.

Tél. présidente : 06 78 61 00 66 - **Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, impasse Revin à Villefranche sur Saône**

Adresse postale : Groupement Beaujolais de Football - Impasse Revin - 69400 Villefranche sur Saône

Carnet rose

Nous souhaitons la bienvenue à Marine, petite fille de Gilbert et Eliane SEVE. Félicitations aux parents et tous nos meilleurs vœux au bébé.

Courrier :

SUD AZERGUESFOOT : U9 du 2 juin (- une équipe à Tarare)

GLEIZE : U9 du 2 juin (absence des équipes à Amplepuis et Béligny)

GLEIZE : forfait de l'équipe à Couzon le 2 juin

DOMTAC FC : U9 absence de l'équipe féminines à St Forgeux le 2 juin

LAMURE : U9 absence d'une équipe à Denicé le 2 juin

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

JND 2018 : elle se déroulera sur la journée à la plaine des Jeux de Gerland. Rendez-vous des équipes à 9 heures sur le site.

Sont attendus : LIERGUES (2 équipes) - FCVB (2 équipes) – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES (4 équipes) – DOMTAC FC (5 équipes) – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER (2 équipes) – BEAUJOLAIS FOOTBALL (3 équipes) – LIMAS (2 équipes) – MDA (2 équipes) – ENTENTE JEUNES VAUXONNE (5 équipes) – SUD AZERGUES FOOT (2 équipes) – DENICE (1 équipe) – O. BELLEROUCHE (2 équipes).

Excusés : FC Tarare – RC Béligny – St Igné - Gleizé – Valsonne – Chambost St Just – Lamure – St Forgeux – Pontcharra St Loup.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

COMPTE RENDU JOURNEE DU 28 AVRIL

Manque plateau de Propières.

COMPTE RENDU DU 5 MAI

A Bellerouche : manque feuille d'effectif de Villefranche

A Oingt : manque feuille d'effectif de Lamure.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

CLUBS JOUANT A 10 HEURES :

FC VILLEFRANCHE : stade Montmartin ou stade Boisson

DOMTAC FC : stade Maligny à Dommartin

SUD AZERGUES FOOT : à Châtillon d'Azergues



PV 390 DU JEUDI 7 JUIN 2018

PONTCHARRA ST LOUP : à Pontcharra ou à St Loup
LIERGUES : stade Eclair
BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : stade Rosselli
ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : à Charentay
MDA : à Chasselay
O.S.BEAUJOLAIS : à Ternand
AMPLEPUIS

ARBITRAGE U11

« Lois du jeu – pratique U11 : Suite à de nombreux retours d'éducateurs et aux observations effectuées le week-end sur la pratique ; nous constatons un nombre très important de **plateaux U11 se jouant en auto-arbitrage. Cette pratique d'auto-arbitrage n'est valable que pour les catégories U7 et U9.** De nombreux soucis ou contestations ont été relatés ou observés du fait de cette pratique en auto-arbitrage. Nous vous demandons donc de bien respecter les lois du jeu qui demandent un arbitre au milieu du terrain. **Nous vous rappelons que l'ensemble des matchs U11 doit être arbitré par une personne bien identifiée au milieu du terrain. En effet, la présence d'un arbitre dans le jeu est obligatoire pour cette catégorie et donc l'arbitrage ne peut pas être effectué par les éducateurs situés sur le bord du terrain.** Nous insistons également sur **une bonne idée** à mettre en place (voir ci-dessous) **visant** à favoriser l'arbitrage des jeunes par les jeunes (quand cela est possible). En effet, **il serait bien que les clubs recevant un plateau mettent à disposition deux jeunes joueurs U15, U17 ou U19 en vue d'arbitrer toutes les rencontres** (dans la mesure du possible). Il faut bien évidemment qu'ils soient **informés** des lois du jeu en lien avec la catégorie U11.

Nous comptons sur vous pour que l'ensemble des matchs U11 **soit arbitré** de la bonne manière afin que les rencontres **se déroulent de manière satisfaisante.** »

La bonne idée...en U11 : Identifier au sein de la catégorie 2 responsables de l'arbitrage de vos plateaux U11 à Domicile. Les responsables de l'arbitrage sont des jeunes joueurs U15, U17, U19 et/ou des dirigeants du club. Ils sont obligatoirement licenciés de la F.F.F.

Rôles et missions :

Ils connaissent les lois du jeu du Foot à 8 (catégorie U11) = Rôle du référent arbitre du club. –

Ils se présentent aux éducateurs avant de débiter les rencontres et rappel l'état d'esprit du football d'animation (Arbitrage éducatif). –

Ils s'assurent que les licences soient présentées. –

Ils s'assurent que la feuille de match soit correctement remplie AVANT les rencontres.

En cas d'incidents ou de problèmes, il est tenu de les noter sur la feuille de match et de faire suivre un rapport le cas échéant. Il est l'interlocuteur des Commissions de Groupements du District en cas de problèmes ou d'incidents.

A noter : Le contrôle des licences effectué par les responsables de l'arbitrage du plateau se limite dans la vérification de la présentation de celles-ci. En cas d'absence de licences et/ou de certificats médicaux, il rappellera simplement la règle au dirigeant responsable de l'équipe et inscrira sur la feuille de match l'absence de ces documents.

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

LIEUX DES RENCONTRES :

ENTENTE JEUNES VAUXONNE : à St Etienne les Oullières

SUD AZERGUES FOOT : à Chessy

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Journée du 5 mai

Match des exempts : O. Belleroche 1 – Chazay FC 1

Plateau à 3 équipes à CHESSY avec Sud Azergues Foot – Amplepuis 3 et Denicé 1

Journée du 26 mai

Poule A : SUD AZERGUES FOOT 1 – CHAZAY FC 1

FCVB4 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1

Poule B : FC TARARE 1 – LIERGUES 1



PV 390 DU JEUDI 7 JUIN 2018

- Poule C :** CHAZAY FC 2 – SUD AZERGUES FOOT 2
LAMURE 2 – LIERGUES 2
- Poule E :** SUD AZERGUES FOOT 3 – E.H.A. 3
FC TARARE 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARD. 4
CHAZAY FC3 – VALSONNE
- Match des exempts :** MDA 3 – O. BELLEROCHÉ 2

FINALE DE LA COUPE DU BEAUJOLAIS U13 A AMPLEPUIS LE DIMANCHE 10 JUIN 2018

Les équipes finalistes AMPLEPUIS 1 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – FCVB2 et MDA 2 devront se présenter sur le site à 9 heures (début des rencontres à 10 heures).

Venir avec la feuille de jonglerie (pré remplie si possible) et le listing actualisé de vos joueurs.

Prévoir éventuellement un 2^e jeu de maillots de couleur différente.

Les rencontres seront dirigées par des arbitres officiels.

Bonne chance à toutes les équipes.

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE J. MAGAT

RENCONTRES DEMI-FINALES : résultats

ST IGNY 1 – CHAMBOST ST JUST 1 : 3 - 1

DENICE 2 – LAMURE 1 : 0 - 2

COUPE DES VIGNERONS

RENCONTRES DEMI-FINALES :

LIMAS 1 – SUD AZERGUES FOOT 2 : 4 - 1

ENTENTE VAUXONNE 2 – PONTCHARRA ST LOUP 3 : 1 -3 (décision C.R. : résultat acquis sur le terrain)

COUPE DU BEAUJOLAIS U17

Résultat de la finale : BELLEVILLE ST JEAN D'ARD.2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARD. 1 : 2 - 4

COUPE DU BEAUJOLAIS U15

Résultat de la finale : SUD AZERGUES FOOT 1 - PONTCHARRA ST LOUP 1 : 4 - 1

PROGRAMME DES FINALES DU 10 JUIN A AMPLEPUIS

10 H 00 : FINALE DE LA COUPE DU BEAUJOLAIS U13 :

AMPLEPUIS 1 – FCVB2 – MDA 2 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 1

Présence des équipes finalistes à 9 heures. Licences obligatoires.

14 H 00 : FINALE DE LA COUPE DES VIGNERONS : LIMAS 1 – PONTCHARRA ST LOUP 3

17 H 00 : FINALE DE LA COUPE JOSEPH MAGAT : SORNINS REUNIS 1 – LAMURE 1